

**Procès-verbal du Conseil syndical
de l'Association Foncière Pastorale d'Avrieux
du mardi 20 septembre 2022**

A l'issue de l'Assemblée générale constitutive, le premier Conseil syndical de l'AFP est réuni.

Présents :

- BUTTARD Jérémie, titulaire
- JACQUEMMOZ Corine, titulaire
- KEMPF Adrien, titulaire
- PARAZ Gérard, titulaire
- PORTAZ Théophile, titulaire
- BUTTARD Jean-Marc, suppléant
- FIANDINO Emmanuel, suppléant désigné pour représenter FIANDINO Roger
- JACQUEMMOZ Charlène

Absent excusé :

- FIANDINO Roger, représenté par FIANDINO Emmanuel

Présents également :

- ALLUIN Audrey, SEA
- FARAUT François, DDT
- MOUCHET Lucille, DDT
- PORTE Rosanne, Chambre d'Agriculture

Monsieur Théophile PORTAZ, doyen d'âge, ouvre la séance du Conseil syndical de l'AFP d'Avrieux. Il cède la parole à Monsieur Adrien KEMPF afin de faire procéder à l'élection du Président, du Vice-Président et du Trésorier.

1°) Élection du Président

Monsieur Adrien KEMPF demande s'il y a, parmi les syndics, un candidat à la présidence de l'AFP d'Avrieux. Après un tour de table, seul Monsieur Adrien KEMPF se présente.

Préalablement au vote, Monsieur Adrien KEMPF souhaite intervenir quant à sa candidature.

Il rappelle aux membres du Conseil syndical qu'il siège au sein de l'AFP en tant que représentant de la commune d'Avrieux, n'étant pas à ce jour propriétaire en son nom propre, ceci conformément à une délibération du Conseil municipal. Ainsi, il alerte les membres du Conseil syndical que son éventuelle fonction de Président ne sera valable qu'à partir du moment où il demeure élu au sein du Conseil municipal. En outre, il souhaite indiquer que, dans les années à venir, ses projets de vie peuvent le conduire vers d'autres horizons et que, par conséquent, il est possible qu'il ne soit plus en mesure de remplir les obligations qui sont celles d'un Président d'AFP.

Enfin, Monsieur Adrien KEMPF exprime sa satisfaction quant aux membres qui ont été désignés pour siéger au sein du Conseil syndical, ces derniers étant les garants d'une pluralité d'opinions et étant en capacités de représenter les différents agriculteurs présents sur la commune d'Avrieux. Toutefois, Monsieur Adrien KEMPF attire l'attention des syndics sur son souhait que les débats qui se tiendront au sein du Conseil syndical se fassent dans le respect de chacun et au regard de l'intérêt général, comme cela

avait pu être le cas lors des réunions préalables. Il insiste sur le fait qu'il ne supporterait la moindre tension, attaque à l'encontre de l'opinion d'un autre ou tentative de défendre un intérêt qui pourrait être qualifié de particulier.

Le Conseil syndical procède au scrutin. Par 5 voix pour et 1 abstention (Adrien KEMPF), Monsieur Adrien KEMPF est élu Président de l'AFP d'Avrieux.

2°) Élection du Vice-Président

Monsieur Adrien KEMPF, Président, demande s'il y a, parmi les syndics, des candidats à la vice-présidence de l'AFP d'Avrieux. Après discussion, la candidature de Monsieur Roger FIANDINO, absent excusé est proposée.

Le Conseil syndical procède au scrutin. A l'unanimité, Monsieur Roger FIANDINO est élu Vice-Président de l'AFP d'Avrieux.

3°) Élection du Trésorier

Monsieur Adrien KEMPF, demande s'il y a, parmi les syndics, des candidats à la trésorerie de l'AFP d'Avrieux. Après discussion, Monsieur Jérémie BUTTARD présente sa candidature.

Le Conseil syndical procède au scrutin. A l'unanimité, Monsieur Jérémie BUTTARD est élu Trésorier de l'AFP d'Avrieux.

A l'issue de ce premier Conseil syndical de l'AFP d'Avrieux, Monsieur François FARAUT, de la DDT, demande au président nouvellement élu de lui faire parvenir, dans les meilleurs délais, un courrier à l'attention de Monsieur le préfet et vue de désigner une Trésorerie publique qui sera chargée de suivre l'AFP d'Avrieux.

Dans la foulée, Madame Audrey ALLUIN de la Société d'Économie Alpestre, remet au Président le « guide des associations foncières pastorale » afin d'assister l'AFP d'Avrieux naissante dans ses démarches. Elle présente également les possibilités d'accompagnement auxquelles peut prétendre l'AFP, tant de la part de la SEA que de la Chambre d'agriculture, notamment quant à ses projets à venir.

Procès-verbal rédigé par Adrien KEMPF, le 24 septembre 2022

**Adrien KEMPF,
Président**

